

SEANCE DES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

ASSEMBLEE NATIONALE – 24 JUIN 2008

POLITIQUE INDUSTRIELLE : ALTADIS-SEITA

M. Armand Jung – Monsieur le Premier ministre, c'est l'histoire de deux groupes industriels européens qui voulaient devenir plus grands, plus forts et plus rentables. D'un côté, le fabricant britannique de cigarettes et de cigares, Imperial Tobacco, quatrième producteur mondial de tabac ; de l'autre, le groupe franco-espagnol Altadis-Seita, lui aussi leader européen de sa catégorie. Au cours des dernières années, ces deux groupes ont réalisé de manière constante des bénéfices faramineux, mais cela ne leur suffisait plus. En janvier dernier, Imperial Tobacco a donc racheté – en toute amitié ! – Altadis, pour la somme colossale de 12,8 milliards d'euros.

Pour amortir cette opération financière purement spéculative, Imperial Tobacco vient de faire part de son intention de supprimer près de 2 500 emplois en Europe, dont 1 060 en France. La manufacture de cigares de Strasbourg sera rayée de la carte et l'usine de tabac à rouler de Metz va subir le même sort. Parallèlement, les activités commerciales et de recherche du Havre, de Riom et des Aubrais vont être restructurées.

La réglementation et la lutte contre le tabagisme ont bon dos pour masquer le défaut d'anticipation de ces deux groupes, qui ont laissé leurs usines mourir à petit feu avant de les fermer. Au reste, c'est dans ce secteur que vous auriez dû créer un pôle de compétitivité car c'est tout un pan de notre industrie nationale qui est aujourd'hui menacé. Las, cela vous a laissé sans réaction. La France a-t-elle encore une politique industrielle à défendre ? Le silence de votre gouvernement est assourdissant !

À Metz, après la crise de la sidérurgie qui a si durement frappé toute la Moselle, 135 salariés d'Altadis restent sur le carreau. À Strasbourg, 227 emplois vont être supprimés... sans que cela ne semble émouvoir particulièrement le conseil d'administration d'Altadis.

M. le Président – Veuillez poser votre question, je vous prie.

M. Armand Jung – Monsieur le Premier ministre, quelle est votre politique industrielle pour la France ? Qu'allez-vous dire aux 1 060 salariés d'Altadis dont le savoir-faire est aujourd'hui englouti dans une opération financière qui, dans le plus total mépris, fait fi de la valeur travail ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR*)

M. le Président – La parole est à M. Luc Chatel (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR*).

M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement – La situation difficile d'Altadis est liée au recul du marché du tabac en France. À ce stade, le projet de restructuration doit être soumis à l'avis des représentants du personnel, conformément aux dispositions légales.

En tout état de cause, il n'est pas concevable pour le Gouvernement d'écarter définitivement du marché du travail des salariés à partir de 50 ans dans le cadre de préretraites. La France est le pays d'Europe où le taux d'emploi des plus de 55 ans est le plus faible. Nous ne pouvons pas accepter que l'emploi des seniors soit la variable d'ajustement des plans sociaux. L'État veillera donc tout particulièrement à ce que les mesures du plan de sauvegarde de l'emploi soient à la hauteur des enjeux, notamment en matière de mobilité interne afin d'éviter les licenciements. Il entend par ailleurs négocier avec l'entreprise les conditions de réindustrialisation des sites touchés. Depuis 2002, la loi de modernisation sociale a ainsi permis de réindustrialiser plusieurs sites : plus de 350 conventions ont été signées depuis lors, qui ont permis de réinvestir localement plus de 240 millions d'euros et de compenser la suppression de 50 000 emplois. Nous irons encore plus loin avec un fonds d'aménagement et de revitalisation des territoires qui permettra d'aider les territoires victimes de suppressions de postes dans des groupes de moins de mille emplois. Ce fonds pourrait être activé dans le cas d'Altadis.

Soyez en tout cas assuré, Monsieur le député, que le Gouvernement est totalement mobilisé sur une situation industrielle difficile... liée à la régression du marché du tabac, dont on ne peut par ailleurs que se réjouir pour la santé publique (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*).

M. le Président – Nous en avons terminé avec les questions au Gouvernement.

La séance est suspendue à 16 heures.